

Perspectives

N°26/015 – 22 janvier 2026

France – L'inflation en baisse à 0,9% en 2025, l'une des plus faibles de la zone euro

- L'inflation a diminué à 0,9% en moyenne annuelle en 2025 au sens de l'indice des prix à la consommation (IPC), après 2,0% l'année précédente.**
- Cette baisse de l'inflation s'explique surtout par le net repli des prix de l'énergie. L'inflation sous-jacente a toutefois aussi diminué sensiblement : les prix des services ont ralenti, même s'ils restent en hausse de plus de 2%.**
- Au sens de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), l'inflation française a été l'une des plus faibles de la zone euro en 2025, derrière Chypre.**
- L'inflation est restée plus limitée en France qu'en zone euro depuis fin 2019. Elle devrait rester plus faible dans les prochaines années, ce qui pourrait renforcer la compétitivité relative de la France, grâce à une modération des salaires nominaux.**

La publication récente de l'inflation de décembre 2025 (résultats définitifs) par l'Insee et Eurostat nous permet d'avoir une vision exhaustive de l'inflation sur l'année 2025, avec en particulier les moyennes annuelles.

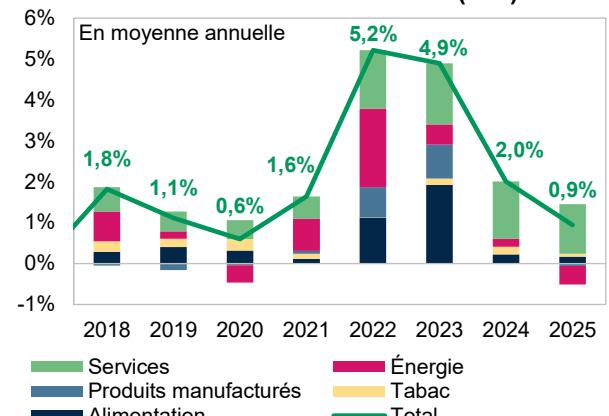
Une forte baisse de l'inflation en 2025

Un repli des prix de l'énergie et un ralentissement généralisé des autres prix

Au sens de l'IPC, l'inflation a de nouveau diminué en moyenne annuelle – qui compare les prix moyens au cours d'une année donnée aux prix moyens de l'année précédente – **en 2025, à 0,9%, après 2,0% en 2024.** La baisse de l'inflation résulte principalement du net repli des prix de l'énergie, qui ont diminué de 5,6%, après une hausse de 2,3% en 2024. Ce recul s'explique par

la forte baisse des prix de l'électricité et la nouvelle diminution des prix des produits pétroliers (toutefois plus faible que celle de l'année précédente), alors que les prix du gaz ont augmenté.

Inflation et contributions (IPC)



Sources : Insee, calculs Crédit agricole S.A./ECO

Les prix des autres composantes du panier de consommation ont, par ailleurs, ralenti en 2025. **Les prix des services ont augmenté de 2,3%, après +2,7% l'année précédente.** Dans le détail, les prix des « autres services » ont décéléré, même si leur progression est restée soutenue : +3,1%, après +3,9% en 2024. Les prix des services de restauration, de l'entretien et la réparation de véhicules particuliers, des services récréatifs et culturels ont, en effet, ralenti. À l'inverse, les prix de l'hébergement, de la protection sociale (services de garde d'enfants, maisons de retraite pour personnes âgées et foyers pour handicapés, aides à domicile) et des assurances ont accéléré. Les prix des services de logement (loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères, reprise des eaux usées et énergie thermique) ont, pour leur part, quelque peu décéléré en 2025, à +2,6% (après +2,8%), tandis que les prix des services de santé

ont accéléré, à +1,7% (après +0,6%), dans le sillage notamment de la hausse des tarifs de consultation des médecins généralistes. Les prix des services de communication ont, quant à eux, poursuivi leur repli en 2025, avec une baisse de 8,7%, après -8,1% l'année précédente, avec en particulier une forte diminution pour les prix des services de téléphonie mobile.

Le prix du tabac a augmenté de 4,3% en 2025, après +10,3%. Les prix de l'alimentation ont progressé de 1,2%, après +1,4% en 2024. Pour ces derniers, le ralentissement en 2025 est valable pour les prix des produits frais (+1,0%, après +1,9%), comme pour ceux des produits hors frais (+1,2%, après +1,3%). **Les prix des produits manufacturés ont, en outre, légèrement diminué, à -0,3% (après une stabilité).** La baisse des prix des produits de santé s'est en effet accentuée (-1,7%, après -1,2% en 2024), et les prix des « autres produits manufacturés » se sont légèrement repliés (-0,1%, après +0,2%). En revanche, les prix de l'habillement et des chaussures ont accéléré (+0,7%, après +0,4%).

L'inflation sous-jacente, qui exclut les prix administrés (électricité, gaz, tabac...) et les produits à prix volatils (produits pétroliers, produits frais, produits laitiers, viandes, fleurs et plantes...), permet de dégager une tendance de fond de l'évolution des prix. **Elle a diminué à 1,2% en moyenne annuelle en 2025 (IPCSJ), après 1,8% l'année précédente.**

Un ralentissement des prix valable pour toutes les catégories de ménages

L'inflation moyenne ne permet pas de tenir compte des différences entre les catégories de ménages, dont la structure de consommation n'est pas la même. Toutefois, d'après l'Insee, l'inflation a diminué en 2025 pour l'ensemble des catégories de ménages, restant globalement comprise entre 0,7% et 1,2% en moyenne annuelle. L'inflation est par exemple restée plus faible pour les propriétaires (+0,8%, après +1,9%) que pour les accédants à la propriété (+1,0%, après +2,0%) et les locataires (+1,1%, après +2,0%).

Par catégorie d'âge, les 30 à 44 ans ont été exposés à l'inflation la plus forte (+1,2%, après +2,0% en 2024), tandis que les 60 à 74 ans ont connu l'inflation la plus faible (+0,7%, après +1,9%). Enfin, par niveau de vie, l'inflation en 2025 a été la plus élevée pour les plus aisés (10^e décile, et 8^e décile, à +1,1%) et a été la plus faible pour les plus

modestes (1^{er} décile, à +0,6%). En effet, la baisse des prix de l'énergie l'année dernière a bénéficié proportionnellement plus aux ménages à faible niveau de vie, alors que la poursuite du dynamisme des prix des services a davantage pesé sur les plus riches.

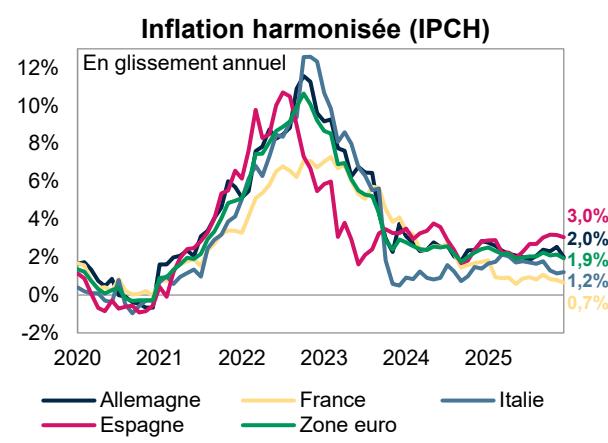
Une baisse de l'inflation en glissement annuel au cours de l'année

Au-delà de la moyenne annuelle, l'inflation en glissement annuel – qui compare les prix un mois donné aux prix du même mois de l'année précédente – a diminué au cours de l'année 2025. Elle a débuté l'année à 1,7% (en janvier), et l'a terminée à 0,8% en décembre. En réalité, la marche a eu lieu en février (baisse à 0,8%), en lien notamment avec la diminution des tarifs réglementés de l'électricité ; l'inflation sur un an est ensuite restée relativement stable sur le reste de l'année.

Une inflation parmi les plus faibles de l'Union européenne

L'inflation la plus basse de la zone euro en 2025, après Chypre

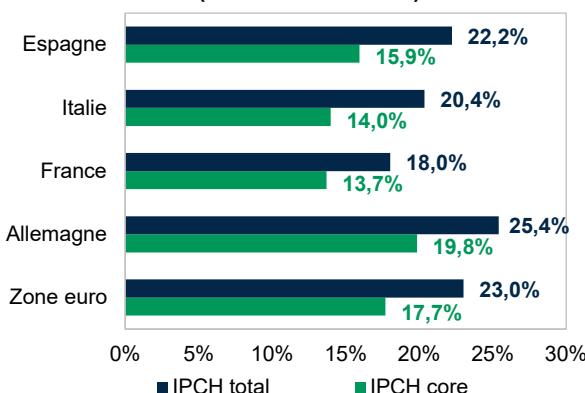
En 2025, l'inflation au sens de l'IPCH a diminué à 0,9% en moyenne annuelle, après +2,3% en 2024. L'inflation française a ainsi été la plus faible de la zone euro (et de l'UE) derrière Chypre (0,8%). L'inflation moyenne en zone euro s'est élevée à 2,1% sur l'année (2,5% pour l'UE), après 2,4% l'année précédente (2,6% pour l'UE). Au sein des grands pays, elle a atteint 1,7% en Italie (après 1,1% en 2024), 2,3% en Allemagne (après 2,5%) et 2,7% en Espagne (après 2,9%).



Plus largement, une inflation cumulée en France plus faible que chez nos voisins depuis fin 2019

En prenant un peu plus de recul, l'inflation française a globalement été plus limitée qu'en zone euro depuis fin 2019, même si l'ensemble de la zone a évidemment subi un choc inflationniste important sur la période. L'inflation cumulée depuis le quatrième trimestre 2019, à fin 2025, est ainsi inférieure de 5 points de pourcentage (pp) en France à celle moyenne en zone euro. La différence est encore plus grande avec l'Allemagne (7,4 pp). Elle est en revanche moindre, mais reste significative, avec l'Espagne (4,2 pp) et l'Italie (2,4 pp). L'écart ne provient pas que des prix de l'énergie (du moins pas directement¹), puisque l'inflation sous-jacente (au sens de l'IPCH « core », c'est-à-dire hors énergie, alimentation, alcool et tabac) cumulée sur la période est également plus faible en France (cf. graphique *infra*).

Inflation cumulée depuis le T4 2019 (en décembre 2025)



Sources : Eurostat, calculs Crédit Agricole S.A./ECO

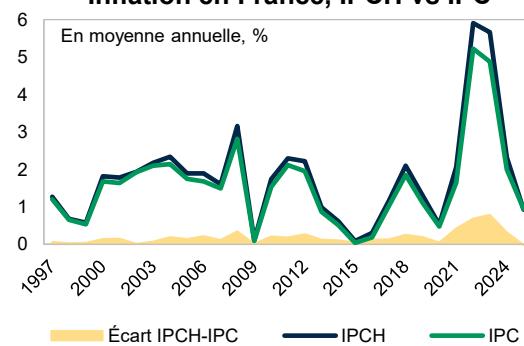
Point méthodologique : IPC et IPCH

L'indice des prix à la consommation (IPC) est établi par l'Insee et publié chaque mois au Journal Officiel. L'IPC hors tabac sert notamment à indexer le SMIC, mais aussi de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères, etc.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est publié par Eurostat pour l'ensemble des pays de l'Union européenne (UE). Il permet une comparaison des taux d'inflation entre les différents pays, du fait d'une méthodologie harmonisée.

La différence principale entre les deux indices² vient du fait que l'IPC est un indice de prix « bruts » (avant remboursement par les pouvoirs publics ou la Sécurité sociale), tandis que l'IPCH est un indice de prix « nets » (reste à charge pour les ménages, après remboursement par les pouvoirs publics ou la Sécurité sociale). La différence d'évolution entre IPCH et IPC est de près de 0,2 point de pourcentage en moyenne annuelle entre 1996 et 2025. Elle est d'autant plus importante pendant les périodes de forte inflation énergétique, du fait de la pondération plus importante de l'énergie dans l'IPCH.

Inflation en France, IPCH vs IPC



Sources : Insee, Eurostat, calculs Crédit Agricole S.A./ECO

Notre opinion – La faiblesse de l'inflation en 2025 n'a pas permis un redressement, pourtant attendu, de la consommation des ménages en France, qui a d'abord diminué de 0,3% en volume au premier trimestre, avant d'augmenter seulement légèrement les deux trimestres suivants (+0,1% par trimestre). La hausse du pouvoir d'achat au premier semestre a, en effet, été absorbée par une augmentation du taux d'épargne. Comme en témoignent les enquêtes de conjoncture, le taux d'épargne des ménages devrait rester élevé dans les prochains trimestres, mais la consommation des ménages devrait toutefois progresser, tirée notamment par un effet de composition du revenu disponible brut, qui serait désormais essentiellement soutenu par les revenus d'activité (avec en particulier une poursuite de la hausse des salaires en termes réels). Ces revenus sont, en effet, plus souvent consommés que les revenus de la propriété ou les pensions de retraite (fréquemment épargnés) qui avaient été dynamiques ces dernières années. Par ailleurs, si l'incertitude (nationale, internationale) reste élevée en ce début d'année 2026, elle n'augmente plus (cf. enquêtes) et ne devrait donc plus peser sur l'évolution de la consommation des ménages – ou plus largement de l'activité économique – en 2026 (la perte en niveau ne serait toutefois pas rattrapée).

¹ Des prix de l'énergie plus faibles peuvent affecter indirectement l'indice via une modération des prix des autres composantes.

² Pour aller plus loin, consultez l'article du blog de l'Insee de mars 2022 : [Indice des prix à la consommation vs indice des prix harmonisé au niveau européen : santé et énergie font la différence](#)

En prévision, l'inflation en France resterait inférieure à celle de la zone euro d'ici 2027. Cette modération sur plusieurs années permettrait à la France d'engranger des gains de compétitivité relative, grâce à une dynamique salariale plus contenue par voie de conséquence.

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :



Monde – Scénario macro-économique 2026-2027 – Décembre 2025

[En comptant sur le soutien de la politique budgétaire,
contrepoids à l'adversité](#)

Date	Titre	Thème
21/01/2026	Espagne – Productivité faible et salaires dynamiques, qui paie la facture ?	Zone euro
19/01/2026	Podcast - Les faits marquants de la semaine du 12 au 16 janvier 2026	Monde
16/01/2026	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
16/01/2026	Brésil – Croissance : d'une décennie perdue à un nouvel élan ?	Amérique latine
15/01/2026	États-Unis – Marché du travail : un équilibre fragile	États-Unis
13/01/2026	Vidéo – Économie – Bilan 2025 & perspectives 2026	Monde
12/01/2026	Podcast – Les faits marquants de la semaine du 5 au 9 janvier 2026	Monde
09/01/2026	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
09/01/2026	Géoéconomie – La géopolitique a-t-elle apprivoisé les marchés ?	Géoéconomie
08/01/2025	États-Unis – La croissance est restée forte au T3	États-Unis
08/01/2025	Sahel – Le projet souverainiste se heurte à la question sécuritaire	Afrique

Études Économiques Groupe – Crédit Agricole S.A.

12, place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Isabelle JOB-BAZILLE

Rédacteurs en chef : Paola MONPERRUS-VERONI, Tania SOLLOGOUB, Armelle SARDA

Zone euro : Alberto ALEDO, Ticiano BRUNELLO, Marianne PICARD, Paola Monperrus-veroni (coordination zone euro), Sofia Tozy, Philippe VILAS-BOAS, Grégoire GLORIEUX

États-Unis, Royaume-Uni, Irlande, pays scandinaves : Slavena Nazarova

Europe centrale & orientale, Asie centrale, géoéconomie : Tania SOLLOGOUB (coordination pays émergents), Nathan QUENTRIC
Asie : Sophie WIEVORKA

Amérique latine : Catherine LEBOUGRE (coordination scénario), Jorge APARICIO LOPEZ
Afrique du Nord, Moyen-Orient, Afrique sub-saharienne : Laure DE NERVO, Morgane ABBAS

Documentation : Elisabeth SERREAU

Statistiques : Datalab ECO

Réalisation et Secrétariat de rédaction : Fabienne PESTY

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

Application Etudes ECO disponible sur l'[App store](#) & sur [Google Play](#)

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.